



Études thématiques

N° 768/Novembre 2023

En 2022, les entreprises réunionnaises ont augmenté leurs prix, pas leurs marges

L'année 2022 a vu les prix des matières premières et les coûts pour les entreprises fortement augmenter en raison des perturbations liées à la situation sanitaire et au déclenchement de la guerre russe en Ukraine. Dans ce contexte, les entreprises réunionnaises ont répercuté une partie de ces hausses de coûts au consommateur, dont le panier moyen, mesuré par l'indice des prix à la consommation, a progressé de 3,6 % en 2022 après +1,4 % l'année précédente.

En revanche, les entreprises n'ont pas augmenté leur taux de marge entre 2021 et 2022, dont le niveau médian a même légèrement reculé de 30,5 % à 28,5 %, sur l'échantillon analysé par l'IEDOM. La progression de leur valeur ajoutée a nettement ralenti en 2022 (+3,2 % après +10,3 % en 2021), signe qu'elles ont absorbé une partie de la hausse des prix de leurs intrants. Elles ont par ailleurs créé plus d'emplois qu'elles n'en ont détruits dans un environnement macroéconomique moins porteur que prévu, ce qui a pesé sur leur résultat et sur leurs marges d'exploitation.

Cette étude met à profit les données tirées du Fichier bancaire des entreprises (*encadré 1*) pour analyser l'évolution des postes du compte de résultat des établissements de La Réunion. Elle s'appuie également sur les résultats de l'enquête de conjoncture de l'IEDOM pour décrire l'environnement macroéconomique dans lequel ont lieu ces évolutions et contribuer à en donner des éléments d'explication.

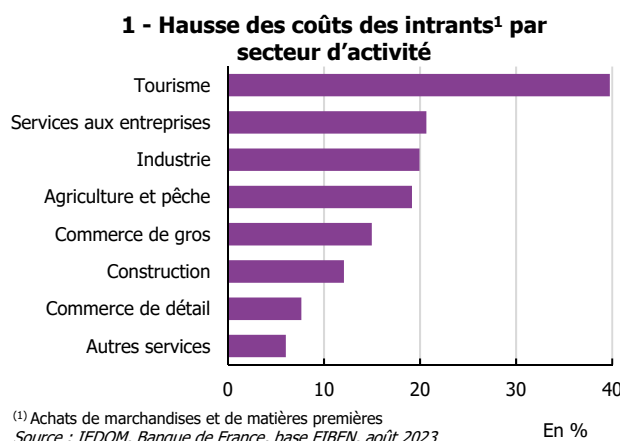
L'inflation des coûts pousse les prix de vente et les chiffres d'affaires à la hausse

Les entreprises face à de fortes pressions inflationnistes en 2022

L'année 2022 est marquée par de fortes tensions sur les cours internationaux de l'énergie et des matières premières. Le cours du pétrole brut (pétrole Brent de la mer du Nord, coté en euros) a ainsi bondi de 64 % en moyenne sur un an, entraînant dans son sillage les prix des carburants, des produits agricoles et des autres matières premières telles que les métaux. Cette évolution est une conséquence de la reprise économique post-Covid ainsi que de la guerre russe en Ukraine, qui ont respectivement accru la demande de matières premières et en ont réduit l'offre.

Les entreprises réunionnaises ont souffert de ces hausses, qui se sont notamment traduites par une augmentation du coût des intrants (*graphique 1*). Ainsi, en 2022, les achats de marchandises et les achats de matières premières ont respectivement augmenté de 8,6 % et 2,9 % en moyenne. La hausse du coût total des intrants varie selon les secteurs : +39,8 % pour le secteur du tourisme, +20,0 % environ pour les secteurs des services aux entreprises, de l'industrie et de l'agriculture et pêche, +12,1 % pour la construction, +9,1 % pour le secteur du commerce, +6 % pour les autres services.

Ces évolutions reflètent à la fois les variations de prix et de volume des intrants. La forte hausse des achats du secteur du tourisme s'explique ainsi plus par la forte reprise de l'activité dans ce secteur en 2022, dans le contexte post-crise sanitaire, que par un effet-prix. Même si elles ne peuvent être directement comparées avec les variations du coût des intrants précédentes, les

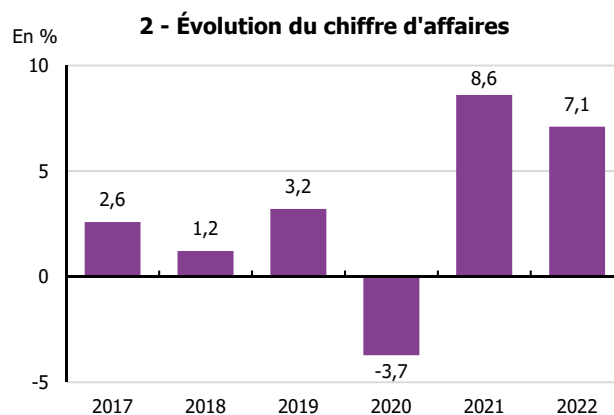


réponses à l'enquête de conjoncture de l'IEDOM¹, sur un échantillon plus restreint d'entreprises, nous renseignent utilement sur la hausse des seuls prix des intrants importés sur le territoire. Sans surprise, les hausses sont les plus fortes dans les secteurs les plus intensifs en consommations intermédiaires. Les chefs d'entreprise interrogés déclarent ainsi avoir subi des hausses de prix des intrants allant de 20 % dans le secteur agricole à 33 % dans l'industrie. Aucun secteur ne semble épargné : les secteurs plutôt tertiaires voient également le prix de leurs intrants augmenter significativement.

Une hausse du chiffre d'affaires liée en partie à la hausse des prix de vente

Le chiffre d'affaires (CA) des entreprises réunionnaises de notre échantillon augmente de 7,1 % en moyenne annuelle, après +8,6 % en 2021 et -3,7 % en 2020 (*graphique 2*). Cette hausse n'est pas totalement imputable à la hausse du volume d'activité, mais également à celle des prix de vente au consommateur. En effet, l'enquête de conjoncture de l'IEDOM montre qu'une grande majorité des entreprises ayant subi cette inflation des intrants décrite précédemment a répercuté, au moins partiellement, cette hausse dans leurs prix de vente. Ainsi, le montant des ventes de marchandises et de services augmente de respectivement 11,0 % et 2,9 % en 2022, pour les entreprises de l'échantillon FIBEN.

La hausse des prix de vente a donc *in fine* contribué à l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation. Celle-ci a atteint +3,6 % en moyenne annuelle 2022 après +1,4 % en 2021.

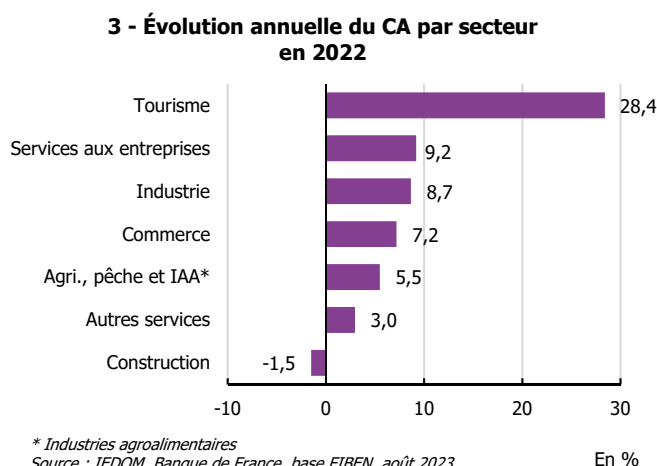


Source : IEDOM, Banque de France, base FIBEN, août 2023

Des hausses de chiffres d'affaires inégales selon les secteurs

La progression du CA des entreprises n'a pas été uniforme dans les différents secteurs économiques. Certains ont connu des évolutions atypiques. Cette hausse a été très forte pour les activités touristiques qui ont bénéficié du regain d'activité lié au retrait des mesures visant à limiter le développement de la pandémie au premier semestre 2022 et du retour des touristes extérieurs dont le nombre a doublé par rapport à 2021. Le CA des entreprises du secteur a bondi de 28,4 % sur un an (*graphique 3*) : +25,0 % dans l'hébergement-restauration, +28,2 % dans la location de voitures de tourisme, +65,0 % pour les agences de voyages. Le CA du secteur du tourisme reste cependant inférieur de 13 % à son niveau de 2019.

L'activité de services aux entreprises reste dynamique : +9,2 % sur un an en 2022. La bonne orientation de l'économie bénéficie aux agences d'intérim, dont le CA augmente de 20 %. S'agissant du secteur du commerce, le chiffre d'affaires total progresse de 7,2 %. Il est intéressant ici de distinguer les activités de commerce de gros des activités de commerce de détail. Pour les premières, le CA est sensiblement plus dynamique, en hausse de 11 %. Pour les dernières, le chiffre d'affaires ne progresse que de 4 %. Cette différence se retrouve dans les évolutions des coûts d'achat de ces deux sous-secteurs, respectivement +15 % et +8 %. Ceci suggère encore que la hausse des prix des intrants a entraîné celle des prix de vente et donc du CA, mais dans une moindre proportion.



Le secteur de l'agriculture, de la pêche et des industries agroalimentaires (IAA) affiche également une croissance assez soutenue de son CA en 2022 (*graphique 3*). Ici, la hausse est principalement imputable à la filière pêche (+27 %), où les prix de vente ont fortement augmenté et dont les exportations s'accroissent de 38 % en valeur, mais seulement de 5 % en volume selon les données des douanes.

La construction est le seul secteur qui voit son activité diminuer : son chiffre d'affaires baisse de 1,5 % sur un an pour les entreprises de notre échantillon. Il est l'un des secteurs les plus touchés par la hausse des prix des intrants (+23 % en moyenne, et +12 % pour les montants d'achat).

¹ IEDOM, [Tendances conjoncturelles à La Réunion au T2 2023](#), n° 762, septembre 2023

ENCADRÉ 1 : EXPLOITATION DES DONNÉES COMPTABLES DE FIBEN

L'analyse de la situation financière des entreprises repose sur l'exploitation des données comptables collectées par l'IEDOM et intégrées au Fichier bancaire des entreprises (FIBEN), géré par la Banque de France. Ce fichier recense les éléments financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 000 euros. La méthodologie d'analyse financière et la définition des ratios utilisés reprennent ceux développés par la Banque de France ([disponibles en ligne](#)).

Les variations sont calculées sur un échantillon de 3 540 entreprises dont les comptes sont présents dans la base de données FIBEN pour deux exercices consécutifs (population cylindrée). La taille retenue est celle de l'année N (par exemple, taille de 2022 retenue dans une comparaison entre 2022 et 2021). En 2022, l'effectif moyen des entreprises présentes dans notre échantillon est de 24 salariés, le CA moyen est de 6,6 millions d'euros, la valeur ajoutée (VA) de 1,7 million d'euros et un passif moyen de 8,9 millions d'euros.

En revanche, les marges des entreprises ont reculé

Le résultat des entreprises freiné par la hausse des coûts des intrants et des charges de personnel

Les bénéficiaires tirés de l'activité des entreprises (c'est-à-dire l'excédent brut d'exploitation - EBE) ont modestement augmenté en 2022 : ils sont en hausse de 1,5 % ([tableau 1](#)), après +25,1 % en 2021 au sortir de la crise de la Covid-19.

La valeur ajoutée (VA) générée par les entreprises réunionnaises a continué à progresser (+3,2 %) en 2022, mais à un rythme très inférieur à l'année précédente (+10,3 %) et sensiblement moins vite également que leur CA (+7,1 % après +8,6 %). Cette évolution s'explique par le fait que les entreprises ont absorbé une partie du renchérissement du coût des marchandises et des matières premières.

Tableau 1 : Évolution annuelle de la VA et de ses composantes (en %)

VA			Charges de personnel			Impôts de production			EBE		
2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
-3,0	+10,3	+3,2	-2,6	+4,9	+6,5	2,8	2,1	-8,8	-6,2	+25,1	+1,5

Source : IEDOM, Banque de France, base FIBEN, août 2023

Par ailleurs, les charges de personnel ont progressé en 2022 (+6,5 %) pour les entreprises de notre échantillon. Cette hausse s'explique moins par les revalorisations salariales, qui ont été plutôt modérées (+0,8 % en moyenne entre 2021 et 2022) que par la progression des effectifs qui a été importante (+5,7 %) dans les entreprises de l'échantillon. Au total, les effectifs du secteur privé ont augmenté de 4,0 % à La Réunion en 2022.

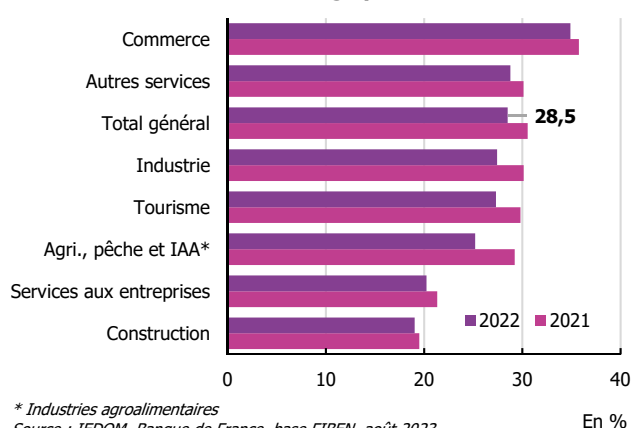
Enfin, à l'instar des établissements hexagonaux, les entreprises réunionnaises ont bénéficié de la réforme des impôts de production, induisant une baisse des taux de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE), dès l'acompte du 15 juin 2021. Les impôts de production ont ainsi fortement reculé : -8,8 % en un an.

Le taux de marge des entreprises en légère baisse

Compte tenu du ralentissement plus rapide des bénéficiaires d'exploitation (EBE) par rapport à celui de la valeur ajoutée (VA), le taux de marge médian (défini comme le rapport de l'EBE sur la VA) des entreprises réunionnaises a reculé de 2 points ([graphique 4](#)). Il passe ainsi de 30,5 % en 2021 à 28,5 % en 2022. À titre de comparaison, ce taux s'établit à 25 %² au niveau national en 2022 (comme en 2021) pour les petites et moyennes entreprises (qui constituent l'essentiel de l'échantillon des entreprises réunionnaises).

La baisse du taux de marge médian concerne tous les secteurs. Cette contraction est plus marquée dans les secteurs de l'industrie et du tourisme (respectivement -2,7 points de pourcentage et -2,5 points de pourcentage). Les services sont également touchés par ce repli de leur capacité bénéficiaire : -1,1 point de pourcentage (pp) dans les services aux entreprises et -1,3 pp dans les autres services. Le taux de marge diminue également dans le commerce (-0,9 pp). La baisse est un peu plus marquée dans le commerce de gros (-2,1 pp). Enfin, le taux de marge médian baisse dans la construction.

4 - Taux de marge par secteur



Source : IEDOM, Banque de France, base FIBEN, août 2023

² [Que nous disent les comptes annuels 2022 de 1,4 million de petites et moyennes entreprises ?](#), Bulletin de la Banque de France, 246/6 mai-juin 2023.

Une trésorerie qui se dégrade

Dans ce contexte, la trésorerie des entreprises réunionnaises s'est dégradée. Exprimée en jours de CA, la trésorerie s'établit à 34 jours en 2022 (chiffre médian), soit 4 jours de moins qu'en 2021 (*graphique 5*).

Trois facteurs contribuent à ce tassement : (1) la trésorerie s'est contractée sous l'effet de la hausse des coûts des intrants ; (2) une partie des prêts garantis par l'État (PGE) non consommée au début de la crise sanitaire a d'abord renforcé les trésoreries des entreprises réunionnaises. Puis le remboursement de ces prêts a mécaniquement réduit leurs disponibilités en 2022 ; (3) enfin, les stocks ont progressé fortement sur la même période (+14 %), ce qui a accru les besoins de financement à court terme. Certains chefs d'entreprise expliquent cette évolution des stocks par la nécessité d'anticiper des achats afin de limiter les hausses futures de prix, dans un contexte caractérisé par des difficultés d'approvisionnements. Tous les secteurs sont par ailleurs touchés par cette baisse de trésorerie. Les entreprises du tourisme voient leur trésorerie fondre de 22 jours de CA sur un an, mais elle s'était au préalable nettement accrue avec le versement des PGE. Le repli est également marqué dans les secteurs « agriculture, pêche et IAA » (-10 jours de CA) et « industrie » (-11 jours). La baisse la plus faible s'observe dans la construction (-2 jours de CA), probablement en lien avec l'allongement des délais fournisseurs (de 62 jours à 70 jours d'achat) et des dettes fiscales et sociales (de 19 à 21 jours de CA).

